

**Les élus de Longueuil Citoyen saluent l'accréditation « Communauté bleue »  
obtenue par l'école secondaire Mgr-A.M.-Parent**

**Longueuil, 18 avril 2019** — Le chef de l'opposition, Xavier Léger, s'est dit heureux que l'école Mgr-A.-M.-Parent reçoive l'accréditation « Communauté bleue ». Une première pour ce genre d'établissement en Amérique du Nord. Accompagné pour l'occasion par les conseillers Jacques E. Poitras et Jean-François Boivin, il a exprimé aux élèves, aux parents ainsi qu'aux différents partenaires présents à la conférence de presse sa fierté de voir tout le travail effectué depuis un an par les étudiants de l'établissement d'enseignement secondaire pour obtenir l'accréditation.

« On fait tous partie de la solution. C'est ensemble, citoyen, établissements d'enseignement, élus, commissions scolaires, entreprises et organismes du milieu qu'on arrivera à atteindre nos objectifs en matière d'environnement, de développement durable et d'urgence climatique. L'accès à une eau potable de qualité est un droit fondamental pour tous les citoyens. On peut être fier des étudiants de Mgr-A.-M.-Parent, ils sont porteurs d'un message positif pour Longueuil », de mentionner le chef de l'opposition.

« Comme parent, et comme élu, je suis particulièrement fier de voir les étudiants de Mgr-A.-M.-Parent s'investir pour la cause environnementale en posant des gestes concrets. Depuis 2018, les étudiants ont sensibilisé leur milieu à l'importance d'offrir à tous une eau de qualité, et ils ont travaillé à l'élimination des bouteilles d'eau de plastique. Des gestes qui contribuent à leur manière à faire de Longueuil une ville où il fait bon vivre. Des gestes qui les préparent à exercer leur responsabilité comme citoyen engagé dans leur milieu », de conclure Jean-François Boivin.

Rappelons que le conseiller Jean-François Boivin du district des Maraîchers a appelé de ses vœux, au conseil municipal du 19 février, que la Ville de Longueuil

entame le processus d'accréditation « Communauté bleue ». Un mandat a été confié à la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable (CATDD) afin qu'elle analyse la possibilité pour la Ville de Longueuil d'adhérer au programme Communautés bleues. Les élus ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juin pour transmettre au comité exécutif une recommandation dans ce sens.